

RADIO-SILENCE

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE « FINANCES – VERITES » « MESSAGES DANGEREUX !... »

N°25

1) Dans l'ACTUALITE économique,

Dans l'actualité économique générale,

Nous entendîmes hier 23 FEV 2010 aux actualités télévisées, toujours très complaisantes envers les aboyeurs des syndicats monopolistiques communistes, un activiste CGT hurler de haine contre le déclaré « mépris » du Pdt de TOTAL et exiger le paiement des jours de grèves sous menace d'une prolongation de ces grèves ! Eh ! Bien, je donne entièrement raison à Mr DE MARGERIE, PDG de TOTAL dans son refus de payer. En effet, dans la vie, **chacun doit prendre ses responsabilités**. C'est déjà bien outrancier d'exiger la réintégration après une rupture abusive du contrat de travail baptisée « grève », terme qui excuserait toutes les exactions, tous les délits, voire les crimes. Les grévistes ne doivent en aucun cas espérer, en plus, que les heures de travail non exécutées leur soient payées. Et puis quoi encore ? Oui, il nous doivent tous les dommages qu'ils nous causent, eux et leur CGT de sinistre mémoire.

Nous apprenons aussi qu'une baisse générale de moins -2,7% de la consommation serait probablement enregistrée pour Janvier 2010. La dépression du moral des ménages atteindrait dit-on également : moins -34% en 2009 après moins -49% en 2008 ! Le m'as-tu-vu de service qui parle quotidiennement à la télé suit logiquement la même courbe dans les sondages concernant sa « popularité »... Il s'en fout d'ailleurs complètement puisqu'il s'est offert une cafetière à 25.000 euros et un four à Pizzas de 54.000 euros dans son avion présidentiel payés par le budget de la défense, lui-même alimenté par les impôts des rares personnes qui arrivent encore à produire quelque chose en France, impôts complétés chaque année davantage par un endettement irresponsable qui devrait placer ceux qui gouvernent à tous « niveaux » sous tutelle judiciaire pour prodigalité.

2) Mon CONSEIL patrimonial du jour

Statu quo sur les positions antérieurement conseillées.

Mais je ne résiste pas à l'envie de vous communiquer ma colère au sujet des commentaires débiles que l'on entend depuis quelques jours au sujet de la « Crise grecque ». Encore ce midi, sur ITELE, un pseudo spécialiste, assez jeune, trop jeune, raconte à la gamine qui l'interroge d'une bouche gourmande de sottises que, de même que certains autres commentateurs, il suppose la possibilité d'un « crash » du dollar US causé par cette « crise » grecque... La facilité, générée par son évidente ignorance « crasse » du sujet monétaire, le vide, du commentaire, sont surprenants. Voilà quelqu'un qui ignore de toute évidence l'Alpha à l'Oméga du risque bancaire, qui, supposant que des créances sur l'Etat grec pourrait encore encombrer le compte d'exploitation et le bilan de quelques banques US en 2010, en déduit aussitôt un « crash possible » du dollar ! Quel saut... par-dessus l'océan atlantique monétaire, peuplé d'icebergs financiers *titrisés* au Nord, et de détritiques de dettes annulées dans la Mer des Sargasses bancaire ! Le fait que la Grèce n'est pas de monnaie et soit incluse dans la zone euro monétaire, bancaire et financière, ne lui suggère aucunement un « crash possible » de l'euro qui n'est pourtant pas une monnaie STRICTO SENSU, non, c'est tout de suite au dollar qui, lui, en est une, auquel il pense... INOUI ! Vraiment n'écoutez RIEN de ce qui se dit à la télé, c'est mieux que d'essayer de démêler le vrai du faux : c'est simple tout est faux ! Tranchez le cordon ombilical médiatique qui vous relie à la « petite lucarne »... et vous serez enfin... libres ! Peut-être vous rappelleriez-vous alors que les USA ont planifié, avec les Anglais, la guerre de 39 et ses bombardements anti-cités et anti-économiques sur la France, et surtout sur l'Allemagne, dès la « crise » de 1929, débloqués immédiatement des aides financières occultes au parti nazi et obligés le Chancelier BRÜNNING à faire la courte échelle à HITLER en 1934 après lui avoir fait assassiner 26 personnalités de haut niveau, dont le gouverneur de la Banque d'Allemagne qui refusait de marcher ! Les USA feront la guerre n'importe où, en Iran par exemple, s'il le faut, comme en Irak, pour masquer leur faillite éventuelle par un conflit majeur. En Europe, ils ont obtenu un « retour sur investissement » du plan Marshall

gigantesque de plus de 50.000 % de 1945 à 1979, programmé dès 1929, en transférant en plus le chômage américain en Europe de l'Ouest de manière accentuée de 1976 à 2010 avec la courroie des taux de changes flottants ! L'Amérique est un grand Pays... extrêmement dangereux pour le monde, car gouverné par une secte satanique depuis la guerre de sécession ! Nous aurions dû aider les confédérés et non pas les « fédéraux »...

3) Mon HISTOIRE de la MONNAIE ***ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERARE DIABOLICUM***

Chapitre 25

Rétrospective 3 sur les porte-monnaies de nos mères et arrière-grand'mères :

1^{ère} partie : LOUIS XVI, la MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE puis la CONVENTION

En 2010, le « FRANC » aurait 650 ans. Il est aujourd'hui au placard de l'histoire de France, mais pas de celle du monde ! En effet « il survit encore par ses fils » (1) les CFA et les CFP, mais aussi par ses « neveux », comme le Franc Suisse... Il était arrivé à un point où ses pièces étaient faites de nickel, de cuivre, d'aluminium et de beaucoup plus de papiers colorés. Bien dévalué, le Franc français a été remplacé par des pièces des mêmes alliages, plus du fer pour les flans des centimes d'euros et d'autre bouts de papiers colorés. Le Franc était devenu pour l'essentiel une reconnaissance de dette de l'Etat français et de sa Banque Centrale Nationale. L'Euro n'est même plus rien du tout : un simple nombre imprimé sur des graffitis, pas de sommes en lettres, par de signature authentifiée, par d'émetteur certain, bref, une vulgaire « non-valeur » ! Laquelle est supposée cependant valoir 6,55957 fois notre bon vieux franc dévalué. Les institutions européennes nous prennent vraiment pour des *cons* !

Sous LOUIS XVI de 1774 à 1792, le Roi respectait « Sujets » et les bourses de nos aïeux recueillaient (2):

- des LOUIS d'Or de 8,10 g frappés au nominal de 24 LT complétés par des DOUBLES LOUIS pesant donc rigoureusement 16,20 g pour les gros échanges,
- des ECUS d'Argent de 29,5 g valant 6 LT ce qui mettait l'Argent dans un rapport de près de 15 pour 1 avec l'Or,
- des SOLS de cuivre pur pesant 12,24 g et valant 12 Deniers Tournois.

Toutes ces pièces portaient le portrait de LOUIS XVI à l'Avers et au Revers l'Ecu du Roi de France aux célèbres 3 Fleurs de Lys... Il n'y avait que très peu de Lettres de Changes en circulation pour les très importants règlements interbancaires. La monnaie scripturale était réduite au minimum.

Durant les 3 ans de la « Monarchie Constitutionnelle » de 1789 au 22 septembre 1792, date de l'abrogation de la Royauté par la Convention, les bourses se remplirent progressivement de pièces nouvelles d'Argent et de bronze :

- des ECU d'Argent de 30 g (à 916 millièmes de fin => 27,46 g d'Argent pur) en légère dévaluation donc sur les précédents puisque réputés toujours valoir 6 LT (3), avec le portrait de LOUIS XVI mais cette fois : « Roi des Français » à l'Avers et au Revers le type « Génie » avec parfois le bonnet phrygien !
- des demi ECUS d'Argent de 15 g au même titre et valant donc 3 LT et à peu près identiquement frappés,
- des pièces de 30 SOLS d'Argent de 10 g valant donc 2 LT.
- des pièces de 15 SOLS toujours d'Argent de 5 g valant donc 1 LT,
- des pièces de bronze (4) de 12 Deniers Tournois (DT) pesant 12g, de 6 DT pesant 6 g, et de 3 DT pesant 3 g. Ce qui fait qu'un gramme de bronze valait donc 1 DT.

Comme on le voit le régime monétaire ne change guère jusqu'au régicide de LOUIS XVI le 21 Janvier 1793. Tout au plus peut-on sentir une volonté de simplification de calculs pour le Peuple masquant une dévaluation par la généralisation du bronze, la raréfaction de l'Or et le fractionnement de l'Argent, situation déjà vécue au temps de Saluste aux environs des années moins 70 avant JC...

La CONVENTION, une fois son crime commis à une voix de majorité que l'on peut attribuer au frère de LOUIS XVI convoitant la Couronne sous l'instigation de sa maîtresse anglaise, allait en commettre des centaines de milliers d'autres, provoquant alors l'intervention de « La COMMUNAUTE INTERNATIONALE » de l'époque contre ce régime de criminels contre l'Humanité. Nous ne devons entendre parler de ce « génocide franco-français » qu'en 1986 grâce aux livres de Reynald Secher. Pendant qu'elle ordonne ce génocide incroyable, la CONVENTION continue de frapper de nouvelles pièces de monnaie de 1793 à 1802 :

- des pièces d'Or de 7,60 g à 900 millièmes de fin seulement ! (5) au nominal de 24 LT avec donc une dévaluation de 6% sur les LOUIS XVI qui comportait pour la première fois au monde la gravure en relief sur la tranche : « Liberté-Egalité » !

- des ECUS d'Argent de 30 g (à 0,916 = 916 millièmes de fin) valant 6LT à l'identique des précédents. La LT vaut donc alors 4,58 g d'Argent pur...

Elle devait changer le nom de LT pour celui de FRANC le 7 Avril 1795 (18 Germinal An III dit « de la Liberté »). Une nouvelle pièce apparut alors : la pièce de 5 Francs d'Argent (à 0,900 de fin) pesant 25 g et portant le groupe allégorique « Hercule » à l'Avers et gravée cette fois en creux sur la tranche : « Garantie Nationale ». Avec une légère dévaluation sur la LT, le Franc vaut donc 4,50 g d'Argent pur. Toujours ce goût des chiffres ronds allant de pair avec le système décimal soi-disant plus « simple » que les unités anciennes. Le Franc dit « de Germinal » était né ! Ce changement de message politique adressé au peuple n'est évidemment pas anodin et véhicule une action psychologique tout en épargnant quelques tonnes d'Argent métal au trésor républicain en pleine guerre...

La CONVENTION devait également enrichir les porte-monnaies de pièces de Bronze :

- 2 SOLS de 24 g ; 1 SOL de 12 g et un demi-Sol de 6 g. Avec la proclamation : »Les Hommes sont tous égaux devant la Loi « à l'Avers et au Revers la balance de la Justice, sans doute pour « graver » aussi le changement de régime dans les têtes populaires souvent encore « royalistes »...

Dans le cadre de la mise en place forcée du « système décimal », ces pièces seront progressivement remplacées par des :

- 10 centimes de Bronze de 10 g (5 SOLS anciens valant alors 60 centimes nouveaux),
- 5 centimes de 5 g,
- 1 centime de... 2 g ! Ce qui fait qu'il valait donc mieux détenir 10 pièces de 1 centime pesant 20 g de Bronze plutôt qu'une de 10 centimes ne pesant que 10 g ! ...

Puis vint le Consulat :

1) Article paru dans « La LETTRE des LANDES », bimestriel N°17 de Janvier-Février 2002 édité par le FN40, sous ma signature abrégée : LMDM, alors concepteur et rédacteur en chef. Une revue qui fut entièrement libre et très appréciée par la qualité documentaire et l'humour politique de 2000 à 2006.

2) Retranscription de mon dossier paru sous l'un de mes pseudonymes de JUNO MONETA dans le mensuel « LE PETRIN » N° 8 de Mai 1999, édité par la SODEP, sarl de mon fils aîné Olivier, rue du Souvenir français – 64230 LESCAR.

3) Toujours ce couple infernal réévaluation apparente masquant une véritable dévaluation...

4) BRONZE : alliage de Cuivre et d'Etain.

5) Qui constituait toujours la valeur de l'Or légal en France jusqu'à CHIRAC. Elle est souvent inférieure dans d'autres Pays.

Chapitre 26

Rétrospective 3 sur les porte-monnaies de nos mères et arrière-grand'mères :

1^{ème} partie : Le CONSULAT, l'EMPIRE, CHARLES X puis LOUIS-PHILIPPE 1er